

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00736

Numéro SIREN : 444 207 823

Nom ou dénomination : A L P E N

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2021 sous le numéro de dépôt 5452

**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC de Chambéry

ALPEN SARL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE
L'ENTREPRISE ALPEN,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Société à responsabilité limitée

Au capital de 37 000 €

01630 SAINT GENIS POUILLY

RCS BOURG EN BRESSE 444 207 823

Ce rapport contient 4 pages

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé en date du 18 mai 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Dans le contexte de pandémie mondiale que nous connaissons, il est difficile d'estimer les impacts directs sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société à la date d'émission de notre rapport .

- La situation nette de la société au 31 décembre 2020, date du dernier bilan établi, s'élève à 205337 euros. Le capital social s'élève à 37000 euros ;
- Le chiffre d'affaires est en baisse de 12,71% entre N-1 et N malgré le contexte indiqué précédemment ; les charges d'exploitation sont également en baisse mais de 15,46% ce qui génère un résultat d'exploitation de +205K€ contre +138K€ en N-1 ;
- L'actif est constitué de disponibilités représentant 47% de l'actif net, et d'immobilisations à hauteur de 9% du total bilan ;
- L'analyse d'une balance au 31 mars 2021 ne fait pas ressortir d'éléments qui pourraient venir impacter de façon significative le montant des capitaux propres, **excepté le contexte décrit précédemment avec des conséquences éventuelles impossibles à appréhender à ce jour.**

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

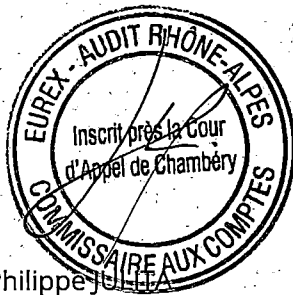
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Seynod, le 10 juin 2021

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES



Philippe JULIA

Commissaire aux comptes et à la transformation